

ACTE DE CONCESSION

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

**Cimetière : Columbarium
Carré 8
Bloc A
Concession n° 12**

Vu la demande de Monsieur DUCROCQ Didier, né le 13 août 1957, domicilié 13 rue Charles Péguy 69960 Corbas, souhaitant obtenir le renouvellement d'une concession.

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture familiale le renouvellement d'une concession dans le columbarium pour une durée de 15 ans, du 5 août 2023 au 5 août 2038.


Le concessionnaire ou ses ayants droits s'engagent, en contrepartie, à respecter les clauses du règlement général des cimetières actuellement en vigueur, et à signaler tout changement d'adresse auprès du service gestionnaire des cimetières de la commune de Corbas.

Le concessionnaire ou ses ayants droits peuvent renouveler la concession dans les deux années qui suivent la date d'échéance. A défaut de renouvellement, le terrain concédé pourra être repris par la Ville.

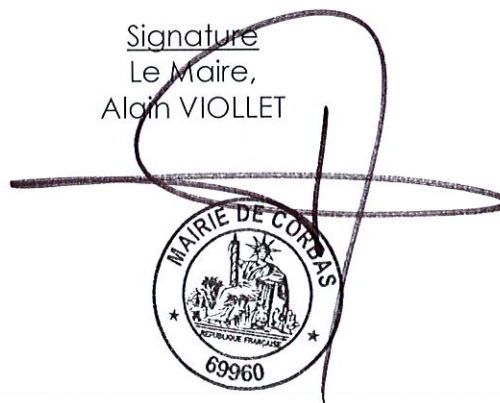
Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 500€.

**Fait à Corbas, en 2 exemplaires
Le 26 janvier 2024**

Signature
Le concessionnaire



Signature
Le Maire,
Alain VIOLLET



The seal of the Municipality of Corbas is circular, featuring a central emblem with a figure and a building. The text around the seal reads "MAIRIE DE CORBAS" at the top, "ESTABLISSEMENT FRANÇAIS" at the bottom, and "69960" at the very bottom.